

**COMMUNE DE VAUDREY**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 janvier 2025

Date de convocation : le 14 janvier 2025

**Présents** : Virginie PATE, Aline GAUTHIER, Laurent SCHOUWEY, Martial PERRIN, Patrice JURET, Philippe FEVRE-BURDY, Patrick MONNERET, Corine FEVRE-BURDY, Fabrice COMTE

**Absents excusés** : Céline CHARTON,

**Secrétaire de séance** : Aline GAUTHIER

**Heure de Début de séance : 20h**

Lecture est faite du compte-rendu de la dernière séance qui est adopté à l'unanimité.

1) Groupement achat énergies

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la délégation du mandat au SIEEEN pour demander auprès d'EDF en son nom et pour son compte, la modification de contexte d'utilisation et de profil, pour le PDL suivant 50002689593118 EP route d'Arbois

2) Clôture de la procédure au cimetière

Dans le cadre de la clôture de la procédure de reprise au cimetière, le conseil municipal décide de garder les tombes suivantes car elles présentent un intérêt d'histoire pour le patrimoine local :

La tombe du Prêtre et la tombe de la famille « Gabriel Fraichard » car ils nous ont fait don du terrain de jeux et n'ont pas de descendants.

Le devis établi par Ad Vitam est approuvé à l'unanimité, 66 tombes sont à reprendre, nous avons provisionné deux fois 12000€ sur notre compte depuis deux ans. Le montant HT est de 38 677€ et 46 412€ TTC.

### 3) Logement rue du milieu : baux, travaux, chauffage

Un des logement rue du milieu est libre, le conseil municipal décide de réaliser des travaux dans tout le bâtiment afin notamment d'améliorer la performance énergétique des appartements et d'amener des familles avec enfants à Vaudrey. Cette décision est votée à l'unanimité (6 votes pour et 3 abstentions)

### 4) Location salle des fêtes :

Une évaluation des dépenses et recettes générées par la location de la salle des fêtes a été menée sur 3 années afin de déterminer si le prix des locations permettait de rembourser les charges courantes liées à l'utilisation de la salle. Cette étude nous a permis de constater que la salle des fêtes nous coûtait plus cher que ce qu'elle nous rapportait donc nous avons réévalué les tarifs de la location ;

Le tarif pour les personnes extérieures à Vaudrey souhaitant louer la salle le samedi et dimanche est désormais fixé à 350€ du samedi 8h au dimanche soir. Les personnes souhaitant bénéficier de la salle dès le vendredi à 14h devront régler la somme supplémentaire de 50€.

Le conseil municipal décide également à l'unanimité d'augmenter le montant de la caution qui passe désormais à 500€ soit un chèque de 400€ pour les éventuelles casses et 100€ pour le ménage.

Enfin, les locations pour le nouvel an seront désormais réservées aux seuls habitants de Vaudrey.

### 5) Subventions associations :

Le conseil municipal décide d'attribuer des subventions aux associations suivantes au titre de l'année 2025 :

Le CCSVA : 2000€, l'association des parents d'élèves (l'APE) : 250€, les anciens combattants : 100€, semons l'espoir : 50€, l'association sportive du collège Jules Grévy de Mont Sous Vaudrey : 100€

## 6) Délégation signature urbanisme

Dans le cadre des demandes d'urbanisme personnelles de Virginie Pate le conseil municipal accepte de déléguer la signature de l'autorisation d'urbanisme à Laurent Schouwey.

## Informations et questions diverses :

La prochaine réunion pour le fleurissement aura lieu le 14 mars à 18h.

**Fin de séance : 22h30**